

MÉMOIRE PRÉSENTÉ À LA CMM

CONSULTATIONS PUBLIQUES DU PMGMR

**Marielle Milette
Citoyenne de Le Gardeur
Mercredi le 3 décembre à 13 :30**

Madame la Présidente,

Je suis résidente de Le Gardeur et je demeure tout près du site d'empilement de Lachenaie. Je suis spécialiste et conseillère en horticulture.

L'hiver dernier, j'ai fait l'exercice du BAPE, en assistant à toutes les rencontres et en présentant aussi un mémoire. J'y ai consacré beaucoup d'heures et j'en consacre encore beaucoup aujourd'hui. Pourquoi? Parce que j'essaie de faire comprendre à tous nos décideurs que nous avons un sérieux problème et je suis découragée de voir à quel point les portes de l'écoute restent fermées. S'ils osent dire qu'elles sont ouvertes, il y a fort longtemps que des actions auraient dû être faites. Je ne suis pas spécialiste dans la gestion des déchets, je fais partie du petit peuple qui subit. Qui subit toutes les contraintes de rester près d'un site d'empilement qui souhaite s'agrandir au détriment des résidences environnantes. Je ne vous ferai pas la liste des contraintes puisque vous êtes déjà au courant de la situation. Le ministre de l'environnement est en attente du Plan de gestion de la CMM pour rendre sa décision.....Ouf! J'ai comme une certitude que ce que je dis ne vaut pas grand chose puisque si vous avez lu les 153 mémoires du BAPE (s'en compter ceux de 1995) vous avez certainement une bonne idée de la situation. Il s'en est dit et il s'en est écrit des choses. Plus de 7,300 pages (tous documents confondus) pour l'exercice des audiences du BAPE en 2003 sans compter les audiences de 1995. J'ai assisté à la présentation du Plan de Gestion de la CMM, 2,000 pages d'étude ont été travaillées pour en arriver là. Une tonne de chiffres et 2 suggestions. Deux pauvres scénarios : le Statu Quo (celui-là était pas dure à penser) et la régionalisation (celle-là semble bien compliquer à appliquer).

Comment voulez-vous que moi, le petit peuple, je me prononce sur cette problématique. J'en sais déjà beaucoup si je me compare à tous ceux que j'ai téléphonés. Ils ne savent même pas c'est quoi la CMM. Les citoyens se demandent pourquoi le gouvernement attend t-il après ce rapport pour prendre sa décision. Faut croire que tous les spécialistes qui se sont fait entendre aux audiences du BAPE ont parlé dans le vide. La consultation publique a pour but de demander l'opinion des gens afin de faire avancer les choses. Je dois me rendre à l'évidence que consultation ou pas, il n'y a pas grand chose qui bouge.

Je suis résidente de Le Gardeur et je demeure tout près du site d'empilement de Lachenaie. Je suis spécialiste et conseillère en horticulture.

Je suis consciente que nous devons changer notre façon d'agir en matières de gestion des déchets. Beaucoup de citoyens s'en chargent déjà par des gestes quotidiens, comme le recyclage et le compostage. Les gens doivent être informés, je dirais même plus, surinformés de la façon d'agir à la maison. Cet enseignement est encore au niveau embryonnaire et l'urgence est immédiate. Le dépotoir à côté de chez nous déborde depuis mars 2003, le plan de la CMM devrait être au bureau du gouvernement en septembre 2004, 1 an et demi de débordement, décret par dessus décret.

Existe-t-il des élus assez conscients pour faire changer les choses. Imaginez le scénario que nous vivons actuellement, un méga dépotoir qui déborde, à proximité de la population, un danger reconnu pour la santé publique, un gouvernement qui attend un rapport de la CMM. Pendant que toutes ces procédures bureaucratiques traînent en longueur, elles ne servent qu'à faire taire les gens, petit à petit, le peuple subit. Près de 20,000 signataires se sont prononcés pour la fermeture du LES de Lachenaie, est-il politiquement correct de les ignorer. J'ai bien peur que les connaissances environnementales du Ministre de l'Environnement soient très limitées. Son silence en témoigne. Notre ministre est définitivement peu soucieux de la santé des citoyens. Tôt ou tard, il devra répondre des conséquences de son inertie, puisque lors des audiences du BAPE en 2003, les médecins estimaient que le risque est bien réel, et depuis, aucune réponse positive face aux dangers existants n'a été reçu à ce jour.

De la confiance aveugle qui veut croire que tout ce qui se fait au grand jour sous le couvert d'autorisations officielles ne peut être dangereux! Sachez, qu'entre autre, que l'utilisation du 'fluff' n'a pas fait l'objet d'aucune enquête depuis 10 ans d'utilisation, ceci dit de la bouche même de notre Ministre de l'Environnement à l'Assemblée Nationale du 2 juillet 2003. Il dit vouloir changer les choses, mais le mal est déjà fait. Il existe présentement une lenteur gouvernementale qui met en cause le risque pour la santé et la sauvegarde de l'environnement des générations futures.

Le droit à la propriété privée prévaudrait-il sur le droit à la santé de toute une population?

Le pouvoir économique et le chantage à l'emploi semble émouvoir les dirigeants au détriment de la santé et la qualité de vie des gens.

Le manque de certitudes scientifiques ne peut être une excuse à l'absence de prise de décision. Que nos dirigeants en viennent à accepter un partenariat avec le monde scientifique, l'humanité est à un tournant de son histoire. Les problèmes environnementaux planétaires s'accumulent, le réchauffement de la planète, les changements climatiques, la diminution de la couche d'ozone et j'en passe.

Si aucune décision pour la fermeture du site n'est prise peu à peu les frustrations feront place à la révolte.

Sans aucune étude environnementale sérieuse les incertitudes demeurent sérieuses. Des études médicales seront nécessaires même à la fermeture du site. Puisque le mal est déjà fait.

Il est inconcevable que par son silence, le ministre cautionne le risque à la santé.

Au nom du principe de précaution, il faut agir sans attendre.

Je suis résidente de Le Gardeur et je demeure tout près du site d'empilement de Lachenaie. Je suis spécialiste et conseillère en horticulture.

Je ne peux prononcer mon accord sur les 2 scénarios proposés par le PMGMR puisque le site d'empilement de Lachenaie aurait dû fermer ses portes depuis mars 2003.

En conclusion, je cède la parole à l'équipe du Romano Fafard :

« Nous sommes en 2034, la situation sur la Terre est catastrophique; la couche d'ozone est complètement détruite par le gaz carbonique des voitures, l'industrie chimique et le pouce-pouce en cacane. Résultat : la Terre cuit sous les rayons du soleil, les récoltes sont complètement brûlées, il n'y a presque plus d'eau potable et les compagnies de crème solaire s'enrichissent. La situation devient urgente. Il faut trouver une nouvelle planète pour y déménager 6 milliards de tatas. C'est ainsi, que le 28 octobre 2034, le vaisseau spatial Romano Fafard quitte la Terre en route vers les confins de l'Univers. Là, où la main de l'homme n'a jamais mit pied. »

Merci de m'avoir écouté, encore une fois.

Marielle Milette
Citoyenne de Le Gardeur dans les vents dominants